



La France connaît au XVI^e siècle une fracture religieuse : la grande majorité du pays reste fidèle au catholicisme, tandis qu'une importante minorité rejoint la Réforme. Le principe de la coexistence de deux confessions dans le Royaume se révèle inapplicable. La guerre ne peut être évitée, signe de l'échec de la coexistence pacifique entre catholiques et protestants.

Huit guerres vont se succéder sur une durée de 36 ans, entrecoupées de périodes de paix fragile. Elles s'achèvent avec l'édit de Nantes (30 avril 1598) qui établit une dualité confessionnelle. Pendant la fin du règne d'Henri IV, assassiné en 1610, le roi fait respecter l'édit, ce qui protège les protestants.

LA 1^{ère} GUERRE (1562-1563)

Le massacre par le duc François de Guise d'une centaine de protestants assistant au culte dans une grange de la ville de **Wassy**, le 1^{er} mars 1562, est considéré comme l'événement qui a déclenché la première « guerre de religion ». A l'appel de Louis de Bourbon, prince de Condé, les protestants prennent les armes. Condé s'empare d'Orléans le 2 avril.

La guerre s'étend à tout le royaume. Elle est marquée par des violences sauvages dans un camp comme dans l'autre. Les plus notables sont le fait – du côté protestant – du baron des Adrets en Dauphiné et en Provence, et – du côté catholique – de Blaise de Montluc en Guyenne.

La bataille de Dreux qui voit s'affronter les troupes de Condé et celles du connétable de Montmorency est à l'avantage des forces royales. Le duc de Guise met alors le siège devant Orléans tenu par les protestants (5 février 1563). C'est là qu'il est assassiné par Poltrot de Méré, un ancien conjuré d'Amboise.

Le 19 mars 1563 est signé l'**édit de pacification d'Amboise** négocié par Condé et le connétable de Montmorency.

LA 2^{ème} GUERRE (1567-1568)

Les chefs huguenots sont décidés à reprendre les armes dès l'automne 1567 et leur inquiétude devant l'influence grandissante du cardinal de Lorraine sur le jeune roi Charles IX les amène à envisager un coup de force pour soustraire le roi à cette influence. C'est ce que l'on a appelé *la surprise de Meaux*. Mais le roi, prévenu, déjoue cette tentative et, de Meaux, regagne Paris sous la protection des Suisses. Plusieurs villes du Midi sont prises par les huguenots. Des violences surviennent de part et d'autre. A Nîmes, à la Saint-Michel, le 30 septembre 1567, c'est la *Michelade* : massacre de notables catholiques par les réformés nîmois. A Paris, assiégée par l'armée huguenote, ce sont les catholiques qui s'en prennent violemment aux huguenots.

L'armée de Condé s'empare de Saint-Denis et poursuit jusqu'à Dreux. Mais la bataille qui se livre à Saint-Denis le 10 novembre 1567 se termine à l'avantage des royaux, quoique le connétable Anne de Montmorency y soit mortellement blessé.

A l'issue de longues négociations, une paix est signée le 23 mars 1568, c'est l'**édit de Longjumeau**, qui confirme l'édit d'Amboise.



LA 3^{ème} GUERRE (1568-1570) //

La paix de Longjumeau ne dure que cinq mois. La guerre civile en France subit l'influence des événements internationaux, notamment de la révolte des sujets de Philippe II d'Espagne aux Pays-Bas, ceux qu'on a appelé les « gueux ». La terrible répression dont ils sont l'objet, menée par le duc d'Albe, au nom du roi Philippe II suscite en France une grande émotion. Les huguenots, à la recherche d'alliances extérieures, concluent un accord avec eux.

En outre, chaque camp bénéficie d'aides étrangères :

- pour les protestants, celle du prince d'Orange et celle d'Élisabeth d'Angleterre qui finance l'expédition du comte palatin Wolfgang, duc de Deux-Ponts, en Bourgogne, au printemps de 1569 ;
- pour les catholiques, celles du roi d'Espagne, du pape et du duc de Toscane.

Les combats qui se déroulent principalement en Poitou, en Saintonge et en Guyenne, sont marqués par deux victoires des catholiques : à Jarnac (13 mars 1569), le duc d'Anjou, futur Henri III, remporte une victoire sur le prince de Condé qui sera tué au cours de la bataille ; et à Moncontour, au nord du Haut Poitou (3 octobre 1569), au cours de laquelle l'Amiral de Coligny, blessé, réussit à s'enfuir.

En dépit de ces deux défaites, les huguenots ne sont pas découragés. Coligny remonte vers le nord et parvient jusqu'à La Charité-sur-Loire. En juin 1570, l'armée protestante l'emporte dans la bataille d'Arnay-le-Duc.

La paix qui s'en suit est le signe d'un revirement politique à la cour où les modérés retrouvent leur influence et où celle des Guise recule.

Cet édit, signé à Saint-Germain le 8 août 1570, et qui a pour artisan principal le roi Charles IX, marque un retour à la tolérance civile. Il restitue la liberté de culte dans les lieux où il existait au 1^{er} août 1570. En outre, les protestants obtiennent quatre places de sûreté pour deux ans : La Rochelle, Cognac, La Charité-sur-Loire et Montauban.

Le 22 août 1572, quatre jours après le mariage d'Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, sœur du roi Charles IX qui avait provoqué la venue à Paris de nombreux nobles protestants, l'Amiral de Coligny est victime d'un attentat auquel il échappe de peu. La tension est grande dans Paris. Dans la nuit du 23 au 24 août, jour de la **Saint-Barthélemy**, un Conseil royal se réunit, au cours duquel il est décidé d'éliminer les principaux chefs huguenots. Coligny et d'autres gentilshommes protestants sont assassinés tant au Louvre qu'en ville. Cette exécution d'un nombre limité de chefs huguenots est suivie d'une tuerie sauvage qui dure jusqu'au 29 août et fait dans Paris 4 000 tués. Le massacre se généralise et s'étend à la province où l'on dénombre environ 10 000 tués. Henri de Navarre et le prince de Condé sont épargnés parce que princes de sang, mais ils sont contraints à se convertir au catholicisme.

LA 4^{ème} GUERRE (1572-1573) //

La violence qui s'est déchaînée contre eux pousse de nombreux réformés à abjurer ou à s'enfuir dans les pays du « Refuge » : Genève, la Suisse, les provinces septentrionales des Pays-Bas ou l'Angleterre.

Mais, dans l'Ouest et le Midi, les combats reprennent. Nîmes et Montauban refusent des garnisons royales. Le siège est mis devant La Rochelle qui résiste. Le siège sera levé le 6 juillet 1573 et le roi accorde aux huguenots un édit de pacification, l'**édit de Boulogne** enregistré au parlement le 11 juillet 1573, édit moins avantageux que le précédent. Les protestants conservent la liberté de conscience mais n'obtiennent la liberté du culte dans trois villes : La Rochelle, Nîmes et Montauban.



LA 5^{ème} GUERRE (1574-1576)

Le duc d'Alençon, jeune frère du roi, prend la tête d'un mouvement composé de protestants et de catholiques modérés. C'est l'alliance des « Malcontents », qui réclame une réforme de l'État, considérant que la tolérance du culte réformé est d'abord un problème de réforme politique.

Henri III, sacré roi le 13 février 1575 à la suite de la mort de Charles IX (30 mai 1574), refuse tout d'abord d'accéder aux requêtes des Malcontents, mais il est bien obligé de traiter avec eux par la suite, ses troupes étant très inférieures en nombre. Il signe à Étigny le traité de paix, appelé paix de Monsieur. L'édit du 6 mai, connu sous le nom d'**édit de Beaulieu** (6 mai 1576), atteste la victoire des Malcontents. Il permet l'exercice du culte réformé dans tous les lieux du royaume sauf à Paris et deux lieues alentour. En outre, les réformés reçoivent huit places de sûreté et des chambres mi-parties dans chaque parlement.

LA 6^{ème} GUERRE (1576-1577)

Dès le début, l'édit de Beaulieu est difficile à appliquer et suscite des résistances. Les catholiques hostiles se groupent en ligues défensives. Les états généraux convoqués à Blois se déroulent dans un climat très défavorable aux huguenots. L'abolition de l'édit de Beaulieu par l'assemblée provoque la reprise des conflits. Mais faute de secours financier de part et d'autre, la négociation s'impose. Un compromis est trouvé, ce sera la paix de Bergerac du 14 septembre 1577, confirmée par l'**édit de Poitiers** signé en octobre 1577.

LA 7^{ème} GUERRE (1579-1580)

En novembre 1579, la guerre reprend localement : le prince de Condé s'empare de La Fère en Picardie et en avril 1580, Henri de Navarre – alors chef du parti protestant depuis 1575-1576 – s'oppose aux provocations du lieutenant-général de Guyenne et prend possession de la ville de Cahors. Quelques conflits sporadiques ont encore lieu jusqu'à la signature du **traité de Fleix**, le 26 novembre 1580, qui confirme le texte de Poitiers. Les places de sûreté devront être rendues dans un délai de six ans, comme prévu à Poitiers.

LA 8^{ème} GUERRE (1585-1598)

La mort de François d'Alençon, duc d'Anjou et dernier frère du roi (1584) fait d'Henri de Navarre l'héritier légitime du trône. Le rejet de cette candidature au trône de France suscite la constitution de la Ligue ou « Sainte Union » des catholiques dont le chef Henri de Guise impose au roi Henri III la signature du **traité de Nemours (1585)**. L'édit qui en est tiré, enregistré au Parlement le 18 juillet 1585, est un reniement de la politique de tolérance civile. Il stipule que les calvinistes ont six mois pour choisir entre l'abjuration et l'exil, que les pasteurs sont bannis et que les places de sûreté doivent être rendues.

Il en résulte une forte diminution du nombre des protestants. Cependant, Henri de Navarre, vainqueur à Coutras, tient encore les provinces du Midi. La Ligue prend le contrôle du Nord de la France. A Paris, naît, indépendamment de la Ligue des princes, une ligue roturière qui s'allie à la première.



Le 12 mai 1588, la ville se soulève : c'est la « journée des barricades ». Henri III doit s'enfuir. Il se réfugie à Blois et entame des négociations avec les ligueurs. Mais le pouvoir conquis par les Guise l'inquiète. Il veut à tout prix lutter contre la subversion qu'il redoute. Il décide de faire assassiner le duc Henri de Guise ainsi que son frère le Cardinal de Lorraine.

Henri III se rapproche alors d'Henri de Navarre. Leurs deux armées se joignent et montent vers Paris. Mais les Parisiens se déchaînent contre leur roi qui a fait alliance avec les hérétiques.

C'est alors, en 1589, qu'Henri III est assassiné par le moine ligueur Jacques Clément. Henri de Navarre devient roi sous le nom d'Henri IV, mais Paris est aux mains des ligueurs et le nouveau roi doit conquérir son royaume.

En mars 1590, la fameuse bataille d'Ivry ouvre au roi la voie au siège de Paris.

En 1593, Henri IV déclare son intention d'abjurer et de recevoir une instruction catholique. Il faudra le sacre royal à Chartres pour vaincre les réticences des Parisiens. Paris cède en 1594 et ouvre ses portes à Henri IV.

En 1595, Henri IV reçoit l'absolution du pape et déclare la guerre à l'Espagne dont de nombreuses troupes venues pour soutenir la Ligue sont encore présentes en France.

En 1598, par le **traité de Vervins**, il obtient le départ des troupes espagnoles. Henri IV obtient aussi la soumission du duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, qui s'était allié aux Espagnols.

L'ÉDIT DE NANTES (30 AVRIL 1598)



C'est à Nantes, en avril 1598, qu'Henri IV signe le fameux édit qui met un terme aux guerres de religion qui ont ravagé la France au cours d'une période de 36 ans. Cet édit est plus complet que les précédents. Il instaure la coexistence religieuse entre catholiques et protestants. Le culte réformé est autorisé dans tous les lieux où il existait en 1597 et l'accès à toutes les charges est garanti aux réformés.

BIBLIOGRAPHIE



- CARPI Olivia, *Les Guerres de religion, 1559-1598 : un conflit franco-français*, Ellipses, Paris, 2012
- EL KENZ David et GANTET Claire, *Guerres et paix de religion en Europe aux XVI^e-XVII^e siècles*, A. Colin, Paris, 2010
- JOUANNA Arlette (dir.), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, R. Laffont, coll. Bouquins, Paris, 1998
- JOUANNA Arlette, *La Saint-Barthélemy : les mystères d'un crime d'État, 24 août 1572*, Gallimard, Paris, 2007
- LE ROUX Nicolas, *Les Guerres de religion : 1559-1629*, Belin, Paris, 2009